



## ANNONCE EN TROMPE L'ŒIL

L'annonce par le Premier ministre du concessionnaire NGE « pressenti » pour la réalisation de l'A69 prévue entre Castres et Toulouse ainsi que l'abandon « pressenti » du projet de carrières temporaires sur les communes de Villeneuve-les-Lavaur, Montcabrier et Saint Germain des prés, interpellent une fois encore la transparence et la sincérité des discours avancés quand d'aucun ne peut évoquer le montant de la subvention d'équilibre, ni le montant du péage.

De la société NGE qui se prévaut de tant de savoir faire et de compétences pour s'affranchir aujourd'hui de telles carrières, on peut s'interroger alors sur sa sincérité quand on sait sa détermination à finaliser en 2020 par une concertation dématérialisée, l'échéancier des procédures administratives nécessaires à l'ouverture de celles-ci qu'elle avait initié pourtant en 2016 par une prospection foncière.

**Ces annonces ne soldent donc en rien nos interrogations légitimes quant à l'utilité publique et la nécessité d'une telle infrastructure injustifiée par son trafic et son coût.**

Des aménagements plus légers et mieux ciblés peuvent concourir à des gains de temps, de confort et de sécurité identiques à ceux visés par le projet. Que l'État et les collectivités lancent donc les études sur l'amélioration et la sécurisation de l'axe existant en consacrant des fonds publics pour un service public d'aménagement du territoire profitant à tous les usagers, non pas seulement pour ceux disposant d'un pouvoir d'achat élevé !

A l'heure où nombre de nos concitoyens s'interrogent sur les égarements de notre démocratie républicaine peut-être serait-il temps d'en rappeler les fondamentaux loin des discours lénifiants sur la justice et l'équité qu'elle soit sociale ou territoriale quand sur ces deux points elle se trouve dans l'incapacité d'argumenter ?

**On ne peut fonder le développement économique, social d'un territoire si équité sociale, territoriale, enjeux climatiques et environnementaux sont éludés.**

C'est pourquoi tout en rappelant notre opposition à ce projet qui reste totale et entière, nous invitons aussi les pouvoirs publics à s'interroger sur quelles logiques d'aménagement et d'équipement du territoire il convient aujourd'hui d'effectuer leurs choix en fonction de leurs ressources, de leurs capacités propres d'actions et de leurs postures vis-à-vis des grandes évolutions et des enjeux à venir.

A l'évidence ce projet ne pourra jamais y répondre en l'absence totale de toute vision prospective.

**Le PACT**